

**mabru**  
MARCHÉ MATINAL DE BRUXELLES  
VROEGMARKT VAN BRUSSEL



Rapport Annuel **2022**  
Marché Matinal  
de Bruxelles





AVANT-  
PROPOS



p. 5

L'ASBL  
MABRU

p. 6

ORGANES DE  
GESTION

p. 7



TEMPS FORTS  
DE 2022

p. 12

QUELQUES  
CHIFFRES

p. 10

BILAN  
2022

p. 16

**mabru**

Quai des Usines 22-23 - 1000 Bruxelles  
TEL : +32 (0)2 215 51 69 • mabru@mabru.be

[www.mabru.be](http://www.mabru.be)



Sommaire



# Avant-propos



Chers Commerçants,  
Chers Amis du Marché,

L'occasion nous est donnée une fois de plus de faire la synthèse de l'année avec notre rapport d'activité.

Cette année a été très particulière. D'une part, la reprise économique était bien présente après la pandémie et nombreux sont les acteurs qui ont retrouvé leur capacité financière d'avant la crise. D'autre part, la guerre en Ukraine jumelée avec la hausse des prix de l'énergie a perturbé le marché des échanges de produits. L'inflation a considérablement réduit les marges et a entraîné parallèlement la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs.

Les produits frais dans les marchés de gros jouent un rôle crucial dans l'approvisionnement des villes et notre site représente le lieu idéal pour favoriser l'échange de ces produits. Les producteurs trouvent chez nous la meilleure façon de distribuer le fruit de leur production. En s'adressant aux grossistes, ils limitent les interlocuteurs ; ils jouent ainsi un rôle clé dans la stabilisation des prix de l'offre.

Mabru est également un acteur de première importance pour l'économie locale en termes d'emplois directs mais aussi indirects. Pour continuer à exercer ce rôle d'utilité publique, nous avons besoin du dynamisme de nos marchands.

L'année 2023 sera davantage consacrée à la transformation de cet outil, pour le rendre plus accueillant et plus performant. L'aménagement des galeries de la halle E nous permettra de disposer d'un espace moderne et visible depuis l'extérieur, qui sera source de dynamisme et insufflera une communication positive qui reflète la qualité de nos marchands. Nos prochaines portes ouvertes seront également un grand moment d'échanges, de rencontres mais aussi de promotion.

Nous sommes là pour soutenir les entreprises et leur permettre d'évoluer dans un environnement concurrentiel mais au sommet de la qualité. Puisse 2023 nous laisser prospérer sans événement inattendu.

Nous nous réjouissons de partager une nouvelle année à vos côtés, en étant comme toujours à votre écoute mais aussi à votre disposition.

Cordialement,

Le Président,  
Sevket TEMIZ

Le Directeur général,  
Laurent NYS



# L'asbl Mabru en quelques mots

Premier marché de gros de Belgique, le **Marché Matinal de Bruxelles** est dédié à la distribution des produits principalement agroalimentaires à destination des acheteurs professionnels du commerce de gros et de détail, de l'Horeca, des cuisines de collectivités ainsi que des marchands ambulants, venant de tout le pays.

Son objet principal est de regrouper des opérateurs multiples en un seul lieu afin de favoriser la concurrence, d'organiser la logistique et de faciliter les synergies grâce à des services communs.

Ces opérateurs favorisent ainsi l'étendue de la gamme des produits mise en vente, donc la diversité de l'offre et le choix des acheteurs.

La richesse caractéristique du savoir-faire et de l'expertise des professionnels du Marché Matinal de Bruxelles, c'est bien d'adapter leur offre de produits à la diversité des demandes des consommateurs et aux besoins des détaillants et des professionnels et de proposer un panel de produits élargi.

Sa mission essentielle est d'assurer l'approvisionnement alimentaire en produits frais de la région de Bruxelles-Capitale, mais sa zone d'influence dépasse largement les frontières régionales.

L'existence de ce marché, qui contribue activement au développement de la Capitale, permet ainsi de répondre aux besoins de tous les circuits de commercialisation, d'assurer la pluralité des circuits de distribution de produits frais, de participer au maintien des secteurs traditionnels, et de rapprocher la production agricole de la distribution.

Implanté depuis 1973 le long du canal, le Marché Matinal est un acteur économique majeur qui participe au développement local et régional et crée des emplois de proximité pour des travailleurs infra-qualifiés. Il contribue également au développement durable tant au niveau de la mobilité - grâce à sa localisation centrale, véritable atout pour la livraison du dernier kilomètre, grâce à la concentration d'acteurs qu'il permet, et en raison de ses horaires de fonctionnement nocturnes - qu'au niveau de l'alimentation, en assurant, de manière régulière et contrôlée, la distribution de produits frais, majoritairement locaux ou en provenance des régions agricoles de la Communauté européenne.

L'asbl Mabru a été constituée en 1992 pour satisfaire un besoin d'intérêt général ayant un caractère commercial. La gestion de Mabru repose sur des critères de rendement, d'efficacité et de rentabilité. L'asbl exerce ses activités en situation de concurrence sur le marché de référence et prend en charge tous les risques liés à ses activités.



**Président**  
Monsieur Sevket TEMIZ

## **Administrateurs membres du Bureau Permanent**

Monsieur Mustapha AMRANI<sup>1</sup>  
Monsieur Stefan BOSMANS  
Madame Laurence CLAERHOUT  
Monsieur Bernard DHONDT  
Monsieur Michel LEFEVER  
Madame Myrna NABHAN  
Monsieur Mohamed OURIAGHLI<sup>2</sup>  
Monsieur Lionel RIGOLET  
Monsieur Rudi WALDERS



## **Autres administrateurs (non-membres du Bureau Permanent)**

Monsieur Michel BARNSTIJN  
Monsieur Mohammed MECHBAL<sup>3</sup>  
Madame Dounia MOHAMMADI  
Madame Stéphanie UNY



# Organes de gestion

Depuis le 4 septembre 2019, le Conseil d'Administration est composé comme suit :

## **L'équipe administrative et technique**

Monsieur Laurent NYS  
**Direction générale**  
Madame Patricia MUESA LUNGONI  
**Comptabilité et Ressources humaines**  
Monsieur Thierry BAUDSON  
**Gestion technique**  
Madame Anicée HENIN  
**Communication et  
Secrétariat des organes de gestion**  
Monsieur Michaël DE VETTER  
**Gestion administrative**  
Madame Sarah CORTY  
**Secrétariat et Administration**  
Madame Sarah NAKKACH HOMMAN  
**Secrétariat et Administration**  
Monsieur Mehmet AYDIN  
**Ouvrier qualifié**  
Monsieur Brahim SALAH  
**Ouvrier**  
Monsieur Mezri MOKNI  
**Ouvrier**  
Monsieur Saïd GHARBAOUI  
**Ouvrier**  
Monsieur Saïd BOUMANI  
**Ouvrier**  
Monsieur Kazim GUCLU  
**Ouvrier**  
Monsieur Mustapha AYDIN  
**Ouvrier**



<sup>1</sup> Jusqu'au 22 novembre 2022.

<sup>2</sup> Depuis le 22 novembre 2022.

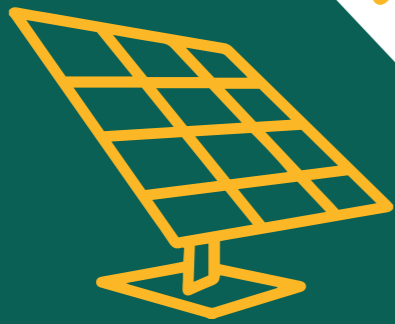
<sup>3</sup> N'assiste qu'à l'Assemblée Générale.

Entre  **700** et **900**

**personnes travaillent**

**sur le site** en

fonction de  
la saison

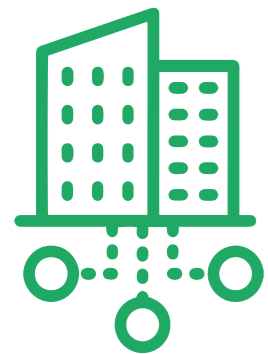


Plus de

**26.000**

**panneaux photovoltaïques**

installés sur le site



**110**

**firmes**

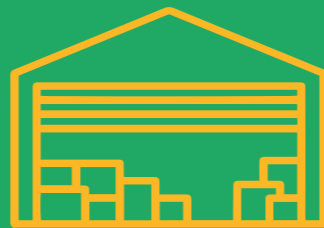
sont installées sur le marché

Site  
de **14**  
hectares



**5** halles  
de vente

**1** bâtiment  
logistique



Parking de

**800**

places

**150** tonnes  
de produits redistribués à  
des associations en 2022



**1** centre  
de traitement de  
déchets Veolia

Plus de

**22.000**

**visiteurs** par mois



**8.000** à  
**10.000**

**tonnes de produits** transitent  
chaque semaine par le marché

**2**

**cash &  
carry**

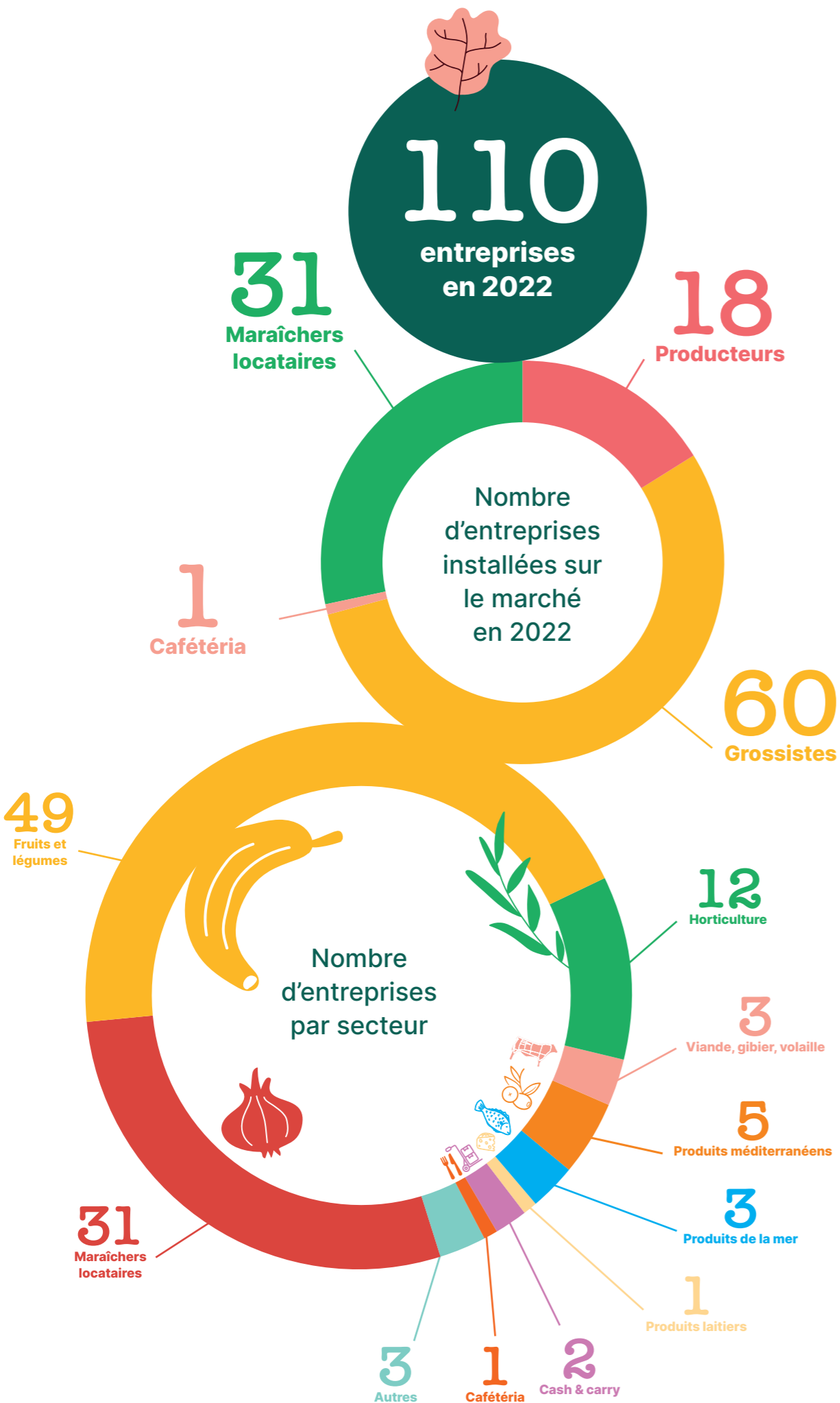


Évaluation du chiffre d'affaires  
des commerçants sur le site :

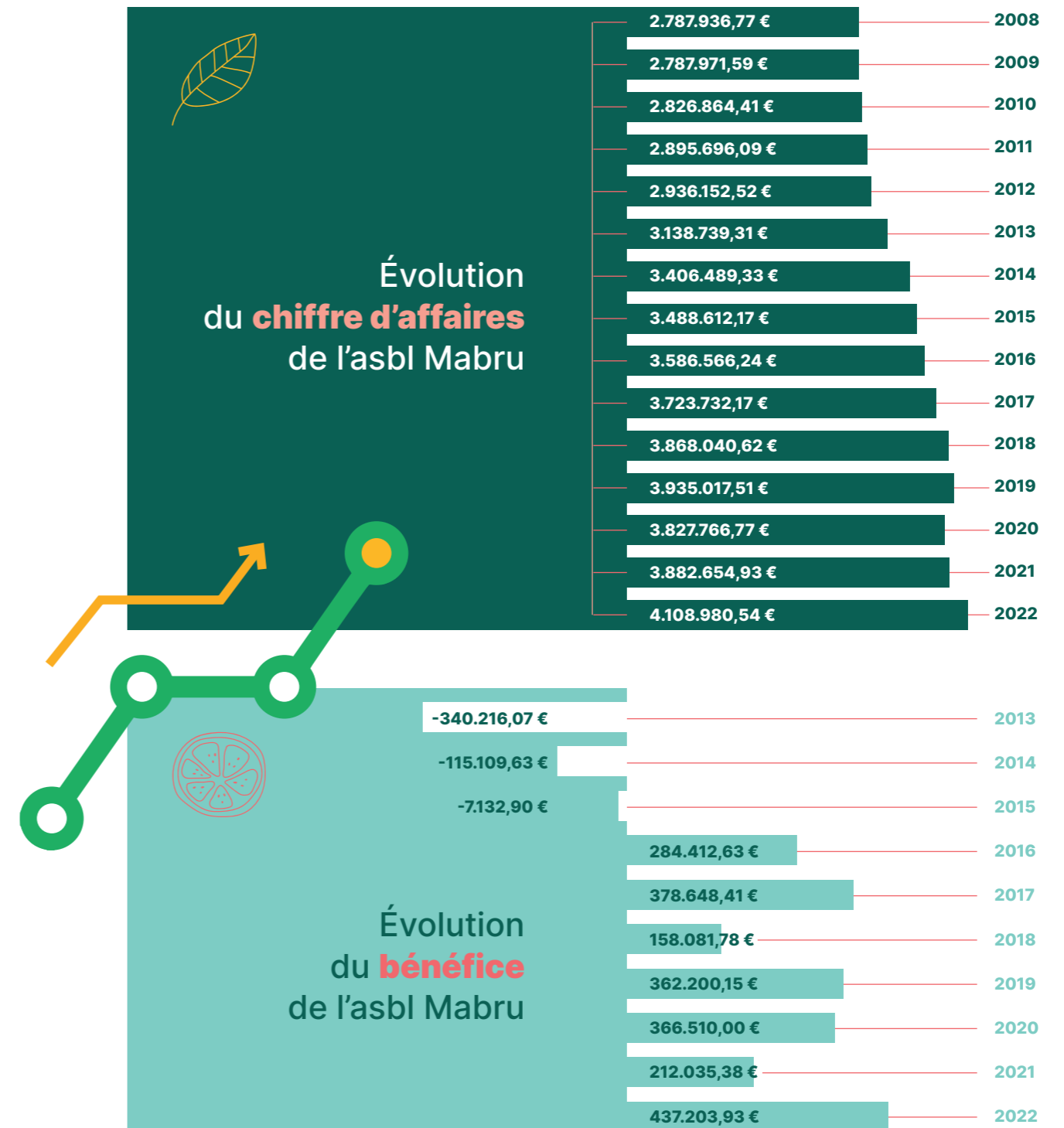


**600** à **800**

**millions d'euros/an**



# Le Marché Matinal de Bruxelles en chiffres



# Les temps forts de l'année 2022

La halle D du Marché Matinal de Bruxelles a été baptisée le 25 avril 2022 du nom du chef bruxellois triplement étoilé du « Comme chez soi », Pierre Wynants, en présence du bourgmestre de la Ville de Bruxelles, Philippe Close et de l'échevin des Affaires économiques, Fabian Maingain ainsi que de plusieurs autres chefs cuisiniers.

## LA HALLE D REBAPTISÉE DU NOM DU CHEF PIERRE WYNANTS

Troisième génération à la tête du restaurant « Comme chez Soi », en plein cœur de Bruxelles, Pierre Wynants a passé 45 ans derrière les fourneaux de cette institution fondée en 1926 par son grand-père Georges Cuvelier, sous le nom de « Chez Georges ». Le restaurant a pris son nom actuel quelques mois plus tard et a déménagé en 1936 du boulevard Lemonnier vers la place Rouppe. L'établissement obtient sa première étoile en 1953, avec le chef Louis Wynants. Sous Pierre Wynants, il reçoit sa deuxième étoile en 1966, suivie d'une troisième en 1979.

C'est en 2006 qu'il passe la main à son gendre, Lionel Rigolet et sa fille Laurence qui mettent tout en œuvre pour pérenniser cette success story familiale qui fêtera en 2026, son centième anniversaire.

Une grande enseigne et une plaque ont été dévoilées avec le nom de Pierre Wynants sur la façade de la halle D, construite en 1984 et dédiée aux fruits et légumes.

« De voir les restaurateurs aujourd'hui, cela nous fait penser combien ce secteur a souffert durant la pandémie », a remarqué le bourgmestre. « Rendre hommage à Pierre Wynants, c'est aussi rendre hommage à tous ceux qui nous offrent des moments de bonheur dans leurs restaurants. Messieurs les chefs, vous nous avez manqué ! »

« Je suis extrêmement heureux de l'honneur qui m'est rendu ce jour au sein de cet antre de la gastronomie qu'est le Marché Matinal », a déclaré l'intéressé. « C'est en effet un lieu incontournable pour tout cuisinier digne de ce nom. La qualité des produits est, avec la compétence des collaborateurs, une condition primordiale pour arriver à une gastronomie de l'excellence. Je me souviens encore du temps où, avec mon père Louis Wynants, nous parcourions les environs

du boulevard d'Ypres, près du marché aux poissons, qui constituait alors le plus grand marché de Bruxelles. L'endroit où nous nous trouvons aujourd'hui en est l'héritier légitime. Je voudrais ici remercier plus que jamais les producteurs dévoués et trop souvent laissés dans l'ombre. Sans eux, nous ne pourrions jamais proposer la qualité que notre clientèle est en droit d'attendre d'une maison de tradition. Dans cet esprit, je suis heureux de vous signaler que mon gendre, Lionel Rigolet, qui est aujourd'hui à la tête des cuisines de notre restaurant familial, fait partie des administrateurs de ce marché. Il poursuit ainsi notre défense de valeurs les plus gourmandes et de la grande qualité. C'est bien de cette gourmandise qu'il faut rester les gardiens. »

Aujourd'hui, Pierre Wynants continue de faire rayonner le patrimoine gastronomique belge, notamment à travers les Maîtres Cuisiniers de Belgique (Mastercooks of Belgium), association qu'il a co-fondée en 1980 aux côtés du chef Pierre Romeyer. « Ça a toujours été un plaisir immense de rencontrer mes collègues ici. Nous prenions parfois ensemble un excellent pistolet au haché de la manière la plus conviviale possible en guise de petit-déjeuner », a ajouté M. Wynants, considérant les halles comme une seconde maison.

Le président Sevket Temiz et le directeur de l'asbl Mabru, Laurent Nys profitent de cette inauguration pour saluer la carrière exceptionnelle de Pierre Wynants, chef bruxellois emblématique qui a toujours porté haut les couleurs de la gastronomie belge à travers le pays et au-delà des frontières.

En février 2020, c'était la halle G qui avait été baptisée du nom d'un autre chef, celui de Jean-Pierre Bruneau, présent également ce 25 avril 2022.





Le 23 juin 2022, la société Tadal a inauguré son tout nouveau showroom ainsi que ses bureaux, situés à l'entrée du site de Mabru.

## INAUGURATION DU NOUVEAU SHOWROOM DE LA FIRME TADAL

Fondée en 1995 par la famille Toko, la société Tadal est une société d'import-export et de distribution spécialisée dans les produits méditerranéens.

D'abord basée sur l'avenue du Port, elle ouvre un point de vente sur le site du Marché Matinal en 1999, dans la halle F et fait ensuite construire sur le parking un bâtiment d'une surface de 5.000 m<sup>2</sup> dont 3.800 m<sup>2</sup> dédiés aux entrepôts, en 2005.

En 2012, Tadal décide d'agrandir la surface de ses entrepôts de 2.000 m<sup>2</sup>. L'essor des produits méditerranéens, et plus généralement des produits ethniques, est une des grandes tendances observées à Mabru ces dernières années. La diversité des produits commercialisés par la firme nécessitait des espaces de stockage supplémentaires.

Une dernière extension de 2.000 m<sup>2</sup> a été réalisée début 2022, cette fois pour offrir un espace showroom permettant de montrer aux clients toute la gamme de produits distribués.

L'entreprise familiale emploie près de 50 personnes et propose aujourd'hui plus de 2.200 produits différents aux petites épiceries, aux supermarchés et dans une moindre mesure, aux restaurants, répartis dans toute la Belgique.







# Bilan 2022

## ACTIF

Valeurs en euros

	Codes	2022	2021
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>	<b>20/28</b>	<b>6.546.182,88</b>	<b>6.983.414,55</b>
<b>II. Immobilisations incorporelles (annexe I, A)</b>	<b>21</b>	<b>20.170,28</b>	<b>26.816,84</b>
<b>III. Immobilisations corporelles (ann. I, B)</b>	<b>22/27</b>	<b>6.525.843,19</b>	<b>6.956.214,48</b>
A. Terrains et constructions	22	6.313.005,58	6.737.015,88
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	22/91	1.991.168,08	2.094.079,34
2. Autres	22/92	4.321.837,50	4.642.936,54
B. Installations, machines et outillage	23	158.522,86	160.676,87
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	231	50.764,37	38.808,22
2. Autres	232	107.758,49	121.868,65
C. Mobilier et matériel roulant	24	54.314,75	58.521,73
1. Appartenant à l'association en pleine propriété	241	54.314,75	58.521,73
<b>IV. Immobilisations financières (ann. I, C et II)</b>	<b>28</b>	<b>169,41</b>	<b>383,23</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>29/58</b>	<b>2.563.521,67</b>	<b>1.966.880,89</b>
<b>VI. Stocks et commandes en cours d'exécution</b>	<b>3</b>		
<b>VII. Créances à un an au plus</b>	<b>40/41</b>	<b>656.261,86</b>	<b>660.365,72</b>
A. Créances commerciales	40	643.091,68	578.524,87
B. Autres créances	41	13.170,18	81.840,85
<b>IX. Valeurs disponibles</b>	<b>54/58</b>	<b>1.762.769,38</b>	<b>1.160.750,79</b>
<b>X. Comptes de régularisation</b>	<b>490/1</b>	<b>144.490,43</b>	<b>145.764,38</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>9.109.704,55</b>	<b>8.950.295,44</b>

## PASSIF

Valeurs en euros

	Codes	2022	2021
<b>FONDS SOCIAL</b>	<b>10/15</b>	<b>4.255.237,48</b>	<b>3.845.742,87</b>
<b>V. Bénéfice reporté</b>	<b>140</b>	<b>3.749.692,09</b>	<b>3.312.488,16</b>
Perte reportée (-)	141		
<b>VI. Subsidés en capital</b>	<b>15</b>	<b>505.545,39</b>	<b>533.254,71</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>16</b>		<b>30.000,00</b>
<b>VII. A. Provisions pour risques et charges (ann. IV)</b>	<b>160/5</b>		<b>30.000,00</b>
<b>DETTES</b>	<b>17/49</b>	<b>4.854.467,07</b>	<b>5.074.552,57</b>
<b>VIII. Dettes à plus d'un an (ann. V)</b>	<b>17</b>	<b>3.430.604,69</b>	<b>3.817.248,01</b>
A. Dettes financières	170/4	3.245.531,52	3.633.093,67
2. Autres emprunts	174	3.245.531,52	3.633.093,67
C. Acomptes reçus sur commandes	176	185.073,17	15.175,00
D. Autres dettes	179		168.979,34
1. Productives d'intérêts	1790		168.979,34
<b>IX. Dettes à un an au plus (ann. V)</b>	<b>42/48</b>	<b>1.236.688,19</b>	<b>1.046.934,18</b>
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	481.586,50	459.064,90
C. Dettes commerciales	44	436.026,49	286.694,20
1. Fournisseurs	440/4	436.026,49	286.694,20
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	319.075,20	301.175,08
1. Impôts	450/3	141.879,85	114.156,03
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	177.195,35	187.019,05
<b>X. Comptes de régularisation</b>	<b>492/3</b>	<b>187.174,19</b>	<b>210.370,38</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>9.109.704,55</b>	<b>8.950.295,44</b>



# COMPTE DE RÉSULTATS

Valeurs en euros

	Codes	2022	2021
<b>I. Produits et charges d'exploitation</b>	<b>D</b>		
Ventes et prestations	70/74	4.694.398,69	4.369.960,79
dont Chiffre d'affaires	70	4.108.980,54	3.882.654,93
dont Cotisations, dons, legs et subsides	73	37.709,32	30.328,59
Approvisionnements, marchandises; services et biens divers	60/61	(1.901.294,22)	(1.982.036,06)
<b>A.B.MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (SOLDE POSITIF)</b>	<b>70/61</b>	<b>2.793.104,47</b>	<b>2.387.924,73</b>
<b>MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (SOLDE NÉGATIF) (-)</b>	<b>61/70</b>		
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. VI, 2) (-)	62	(1.334.569,19)	(1.094.561,75)
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations	630	(694.967,82)	(683.437,13)
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances	631/4	2.116,77	(12.860,61)
F. Provisions pour risques et charges (dotations -, utilisations et reprises +)	635/8	30.000,00	8.657,20
G. Autres charges d'exploitation (-)	640/8	(167.397,30)	(165.257,13)
<b>BÉNÉFICE D'EXPLOITATION (+)</b>	<b>70/64</b>	<b>628.286,93</b>	<b>440.465,31</b>
<b>PERTE D'EXPLOITATION (-)</b>	<b>64/70</b>		
<b>II. Produits financiers</b>	<b>75</b>	<b>1.235,39</b>	<b>1.200,01</b>
<b>Charges financières (-)</b>	<b>65</b>	<b>(192.318,39)</b>	<b>(209.453,75)</b>
<b>BÉNÉFICE COURANT (+)</b>	<b>70/65</b>	<b>437.203,93</b>	<b>232.211,57</b>
<b>PERTE COURANTE (-)</b>	<b>65/70</b>		
<b>Charges exceptionnelles (-)</b>	<b>66</b>		<b>(20.176,19)</b>
<b>BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)</b>	<b>70/66</b>	<b>437.203,93</b>	<b>212.035,38</b>
<b>PERTE DE L'EXERCICE (-)</b>	<b>66/70</b>		

